

CETTE SALLE OBSCURE, OBJET DU DÉSIR

12 MAI 2019

Nous avons tous été spectateurs avant d'être réalisateurs.

Nous avons tous eu notre vie changée par des cinéastes qui un jour, à travers un film, nous ont profondément touchés.

Ce qui nous définit dans notre désir de cinéma, c'est d'aller à la rencontre de l'autre, en espérant toucher, troubler, questionner, surprendre le spectateur à notre tour.

La salle de cinéma a toujours été une sortie culturelle unique, une expérience que le petit écran n'a finalement jamais impactée et que les plateformes ne remplaceront pas !

La fréquentation cinématographique en France n'a cessé d'augmenter, faisant des Français les plus grands cinéphiles d'Europe. Elle a même doublé en 20 ans, alors qu'un tiers d'entre nous possède des abonnements SVOD.

Plus on s'intéresse au cinéma, plus on l'aime, plus on a envie de le voir, sous tous ses formats, et sur tous ses supports : la salle de cinéma, la télévision, l'ordinateur...

Les plateformes ont créé un appétit grandissant pour les œuvres audiovisuelles au sens large. Pourtant, aujourd'hui, la tendance est à confronter un « ancien » et un « nouveau » monde. On oppose cinéma et série, salles et plateformes, les premiers étant présentés comme les ancêtres des autres. C'est parce qu'on les oppose historiquement, qu'on les confond artistiquement.

On nous dit aussi qu'il y a trop de films. Vraiment ? Pourtant, une grande majorité d'entre eux disparaissent au bout d'une semaine, tandis qu'une poignée d'autres sont concentrés sur tous les écrans. Trop de films... mais pas trop de concentration peut-être ?

Nous passons en moyenne trois ans de notre vie à fabriquer un film. Trois ans alors que certains films se font « débarquer » au bout d'une semaine des salles. Ce constat est d'une violence inouïe.

Une violence faite au cinéaste, mais aussi au spectateur, au citoyen, qui mérite d'avoir accès à la culture, donc à la diversité des œuvres.

Rappelons que les trois principaux circuits de salles concentrent à eux seuls plus de 50 % des recettes au niveau national et près de 90 % à Paris*. En adoptant une logique économique équivalente à celle de la grande distribution, les multiplexes ont fait de nos films des produits d'appel, immédiatement chassés par les produits suivants.

Dix ans que nous nous battons pour que le secteur de l'exploitation soit davantage solidaire de la création indépendante, alors même que la chronologie des médias protège les salles en leur offrant une fenêtre exclusive de 4 mois pour la diffusion de nos œuvres. Pourtant, nous avons toutes sortes de propositions simples. Plusieurs sont d'ailleurs portées au sein du BLOC**. Elles ne coûtent pas plus cher, elles ne visent pas à punir mais à réguler des pratiques aux effets dévastateurs sur toute la chaîne de fabrication et de diffusion des films d'auteur.

Nous demandons au gouvernement et au CNC de faire preuve de courage politique à ce sujet, en intégrant notamment dans la prochaine loi audiovisuelle et dans le Code du cinéma des propositions enfin efficaces pour répondre à cette crise majeure:

- Etablir un contrat entre distributeurs et exploitants permettant un engagement de deux semaines avant la sortie pour déjouer le chaos d'une programmation ultra-concurrentielle, et optimiser le travail de promotion en amont. Déjà prévu par la loi, mais très rarement appliqué, ce contrat est une condition de départ à une régulation, obligeant chacun à faire des choix éditoriaux.
- Du côté des exploitants, assurer une exposition effective des œuvres sur deux semaines, c'est-à-dire en plein programme, pour rendre enfin efficents et pertinents les engagements de programmation existants.
- Du côté des distributeurs, encadrer les plans de sortie massifs par zone de chalandise, et notamment à certaines périodes de l'année, à travers des engagements de diffusion en miroir des engagements de programmation, dont le principe doit être inscrit dans la loi.
- Mettre en place des bordereaux à la séance, seul moyen pour le CNC de contrôler les pratiques réelles de programmation.
- Rééquilibrer le soutien automatique à l'exploitation en faveur des salles qui programmement des films européens et cinématographies peu diffusées.
- Mettre en place des expérimentations : permettre à des œuvres sorties des écrans de bénéficier d'une exploitation en vidéo anticipée dans certaines zones géolocalisées, quitte à permettre un reversement d'une partie de la recette à l'exploitant jusqu'à la fin de sa fenêtre d'exploitation (4 mois) ; expérimenter pour certains films la sortie simultanée en salles et en vidéo.

Ces mesures sont nécessaires, mais pas suffisantes si elles sont prises isolément. Ce n'est que par un ensemble de leviers qu'une régulation de l'exploitation pourra être opérante. C'est aussi en expérimentant de nouvelles formes de diffusion que la salle continuera à attirer le public.

La salle de cinéma est le seul lieu de diffusion d'un film qui nous invite à sortir de chez nous, croiser des inconnus, à prendre des nouvelles du dehors.

Un réalisateur se déplace en moyenne dans une trentaine de villes en France, pour rencontrer le public de son film, échanger le temps d'un débat, soutenir le travail de l'exploitant qui le diffuse.

Ce lien social que nous créons ensemble est fondamental. On le mesure d'autant plus aujourd'hui alors qu'il s'est profondément délité, que tant de gens souffrent de ne plus se sentir écoutés, représentés.

Nous nous devons de préserver ensemble cet endroit de partage qu'est la salle de cinéma. Nous devons nous battre pour maintenir une offre de cinéma riche et diversifiée.

Il n'y a pas d'ancien et de nouveau monde. Il y a deux mondes qui doivent aujourd'hui coexister. Tout est question de volonté politique !

* Chiffres issus du rapport de Pierre Kopp, « Le cinéma à l'épreuve des phénomènes de concentration », juin 2016.

** Le BLOC (Bureau de Liaison des Organisations du cinéma) est coprésidé par la SRF chaque année.